



HAL
open science

Entre deux cultures, habiter la ville et la maison. Chap. II. - Dans le logement

Daniel Pinson D. Pinson

► To cite this version:

Daniel Pinson D. Pinson. Entre deux cultures, habiter la ville et la maison. Chap. II. - Dans le logement. Rabbia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson. Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville, Presses Universitaires de France (PUF), 1999, Le Sociologue, 2 13 050331 4. halshs-02566515

HAL Id: halshs-02566515

<https://shs.hal.science/halshs-02566515>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre deux cultures, habiter la ville et la maison (par Daniel Pinson)

Première Partie de **FAMILLES MAGHREBINES EN FRANCE, L'ÉPREUVE DE LA VILLE**¹
(Ed. Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson), Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

CHAPITRE II. — *Dans le logement*

Occupations hybrides

Alimentation bigarrée

Corps en liberté

¹ Ouvrage est issu d'une recherche menée pour le Plan construction et architecture (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement) coordonnée par Rabia Bekkar. Daniel Pinson en était l'initiateur et le responsable scientifique.

CHAPITRE II

Dans le logement

Trois aspects du mode d'habiter seront ici présentés : l'occupation de l'appartement par les différents membres de la famille, et la manière dont elle se l'approprie, notamment en le meublant, les pratiques alimentaires et celles de l'habillement et des soins du corps, ces deux dernières dimensions nous paraissant constituer des révélateurs importants des changements culturels dans les modes d'habiter, notamment d'une génération sur l'autre.

Pratiques alimentaires et habillement constituent par ailleurs des dimensions du mode d'habiter qui impliquent des rapports avec l'extérieur, l'espace urbain, pour ce qui a trait à l'approvisionnement, en ce qui concerne les premières, et les sorties à l'extérieur, en ce qui concerne les secondes.

Ces opérations feront apparaître comment, en situation interculturelle, elles annoncent des changements dans les pratiques de consommation et de préparation de soi à l'intérieur du logement. L'analyse de leur dimension domestique nous permettra de mieux voir par la suite leur continuité avec les pratiques urbaines et l'interaction qui se produit entre changements dans la sphère domestique et dans la sphère publique.

OCCUPATIONS HYBRIDES

Compte tenu de leur taille, les familles émigrées de Bellevue habitent en général les grands appartements des cités, F5 et F6, En dépit de cette affectation, on note cependant un certain surpeuplement, et plus rarement, dans les familles immigrées les plus anciennement établies, et dont les enfants ont décohabité, un certain sous-peuplement.

Dans le premier cas, les chambres sont souvent partagées, la plupart du temps par les nombreux enfants et selon leur sexe. Il n'est cependant pas rare de trouver en plus des personnes composant la famille restreinte des ascendants ou des collatéraux, ce qui accentue encore le taux de surpeuplement. Si ce type de situation est dans certaines situations inscrit dans la durée, il est parfois de nature temporaire : le mariage de la fille aînée avec un ressortissant marocain, leur venue récente en France, la difficulté d'obtention d'un logement, liée à la régularisation du séjour du mari, en même temps que la naissance d'un enfant constituent par exemple des facteurs conduisant à une suroccupation momentanée d'un logement où vit déjà, en plus des six personnes composant la famille nucléaire, la grand-mère maternelle.

La sous-occupation est moins fréquente, elle concerne des ménages dont certains enfants à l'arrivée en France étaient déjà d'un âge avancé ou des familles arrivées très tôt, comme cette famille algérienne (Blidi), arrivée à la fin de la guerre d'Algérie (1962) : la chambre annexée au séjour est restée celle des parents et sur les quatre autres chambres, seules deux sont utilisées, après le départ des aînés, aujourd'hui mariés : l'une par un garçon, l'autre par les deux filles. Les deux chambres inoccupées servent à héberger les cousins d'Algérie lorsqu'ils viennent en visite en France.

Les jeunes couples, formés par les enfants des premiers immigrés, obtiennent pour leur part des appartements que la promesse d'enfants rend temporairement d'une capacité supérieure à l'effectif familial (familles Allouch et Mustapha), ce qui, dans certains cas, donne une pièce en plus, utilisée comme pièce familiale.

L'hospitalité avant le confort individuel

Le surpeuplement de certaines chambres peut quelquefois résulter d'une distribution de l'espace qui sacrifie les pièces affectées à l'isolement personnel, essentiellement les chambres, pour le repos comme pour l'étude, au profit des espaces de réception. Lors des visites qui accompagnaient ou suivaient les entretiens, nous avons pu remarquer ainsi quelquefois la présence de deux salons, l'un « où on reçoit les amis qu'on connaît bien, qu'on aime bien, qu'on est bien avec eux, qu'on est habitué, quoi ! » (Mme Tahri), donc plus familial, dans certains cas replié au fond de l'appartement (familles Hassani et Kassab) : « On a une chambre en trop, on a mis un petit salon marocain, là je suis en train de le refaire... » (Mme Hassani), l'autre plus réservé à l'invitation : « ... On a un salon marocain, tout ce qui faut, ça c'est pour les grandes occasions, l'es fêtes... » (Mme Tahri).

Significatif de cette distinction, un appartement de type 6 présente, d'une part, un salon marocain composé de banquettes accompagnées d'un grand vaisselier, salon placé dans la pièce prévue dans le plan hlm comme séjour, en lien direct avec le hall d'entrée et, d'autre part, installé dans la pièce située au plus profond de l'appartement, une pièce familiale polyvalente, disposant également de banquettes faisant le tour de la pièce, un ensemble téléviseur-magnétoscope et une table basse. En plus de réunir la famille pour regarder la télévision, cette pièce sert également de chambre aux garçons.

Une telle distribution n'est pas unique, nous l'avons également rencontrée dans une autre famille (Ouazzani) et ce type d'aménagement se retrouve également chez des couples plus jeunes (famille Mostapha) qui en affectionnent les commodités sur le plan pratique, mais en font une pièce strictement privative, placée hors de la curiosité du visiteur, dans la mesure où, à la différence des générations précédentes, ils mettent en exergue dans le séjour, comme témoignage de leur adhésion aux valeurs occidentales, un ensemble mobilier d'inspiration européenne.

Cas plus rare, qui illustre la place prise par les activités des enfants devenus adolescents dans la vie de la famille immigrée, la pièce de réception se confond avec la chambre du père.

Exemple plus représentatif de la persistance d'une organisation traditionnelle maintenue et non soumise à la pression des modèles importés par les jeunes, celui de la famille d'un immigré désormais en retraite. Le salon réservé aux invités est directement situé à l'entrée, strictement affecté à la réception et pour cette raison non moins strictement fermé. Il présente l'aménagement d'un salon marocain traditionnel,

constitué de *sdader* ceinturant la pièce, orientés vers des *meyda*², protégées du voile de tulle que l'on n'ôte qu'aux grandes occasions. Contigu à ce salon fermé, se développe un salon familial où se côtoient appareils audiovisuels, banquettes et *meyda*. On retrouve ainsi un schéma de répartition des pièces qui n'est pas sans rappeler la coupure observée dans le pays d'origine entre pièces de réception (*bayt diaf*) et les pièces familiales (*bayt el harem*).

Ce salon n'acceptait manifestement pas l'ambivalence à laquelle se rangeait la plupart des autres séjours, traduisant à la fois les contraintes de surfaces, mais aussi le ralliement à une organisation répandue dans les intérieurs français des cités populaires. En effet si les séquences temporelles permettaient d'y distinguer une fonction de réception et une fonction familiale, l'espace les associait simultanément, distinguant à peine (surtout chez les familles marocaines) le coin salon, avec sa *meyda* et ses *sdader*, destiné aux réceptions, et le coin des appareils audiovisuels (télé, magnétoscope, chaîne hi-fi) souvent associés au vaisselier, destiné à la consommation familiale des loisirs.

L'accession à une maison individuelle (M. Benhaddou) permet de substituer à la disposition architecturale d'origine un aménagement qui rassemble dans une même grande pièce le modèle occidental conventionnel de la salle à manger/salon et le marocain. La cloison séparant la chambre habituellement associée au séjour du type 5 a par conséquent été abattue pour réunir le nouveau salon marocain à la partie salle à manger-séjour. Ce choix est justifié par son initiateur comme volonté d'association des deux cultures, permettant de créer une transition entre ce à quoi le ménage est habitué et ce à quoi il lui paraît utile de s'adapter.

Association, mais non combinaison, car il s'agit de ne pas masquer les différences qui peuvent caractériser les deux modèles. Manifestation d'un attachement et d'une ouverture, l'aménagement remplit aussi une fonction pédagogique à l'adresse de la descendance. Car il ne faut pas oublier la culture d'origine :

« On a gardé la tradition marocaine, et en plus quand même on a gardé la tradition française, on fait deux salons. Pourquoi ? On veut pas oublier notre tradition, notre culture et puis on vit dans un pays qui a une autre culture, c'est-à-dire on veut les deux cultures en même temps assemblées, c'est pour cela on fait un salon comme ça, marocain, parce que d'habitude la famille est réunie, c'est pour cela qu'on fait un grand salon, et pourquoi on fait un salon européen parce qu'on vit en Europe [en France] et puis pourquoi on fait ça, parce que notre enfant regarde bien qu'on est arabo-musulman, de plus on vit en France... » (M. Benhaddou).

Au demeurant, le modèle du salon marocain semble conserver chez les immigrés de cette origine une grande faveur, et ce principalement chez les couples les plus âgés, mais certains jeunes, et pourtant plus acculturés au mode de vie occidental, en particulier des Algériens, ne sont pas sans y trouver des avantages liés à leurs besoins de contacts et de rencontres (famille Ouazzani).

Une jeune Algérienne, rencontrée lors de la visite rendue à l'une des familles enquêtées, propose ainsi sa conception des appartements pour les Maghrébins :

« Ce qui serait bien, dans les familles maghrébines, ce serait de faire des grands salons, parce qu'on adore accueillir les gens, pas que des familles, un peu de tout. Je crois que la pièce la plus importante, c'est... la cuisine, d'accord, mais c'est le salon. Parce que

² *Meyda*, table basse, en général circulaire, sur laquelle est servi le thé, mais aussi pris le repas.

les chambres, on se débrouille. On peut être plusieurs dans les chambres, ça nous dérange pas ! On aime bien être ensemble, en communauté... Mais le salon, c'est le plus important, le décor est là... »

Tendances à l'occidentalisation

Pourtant la plupart des adolescents, et d'abord les filles, semble-t-il, négocient, dans l'aménagement des pièces familiales de l'appartement, l'adoption de modèles inspirés des dispositions conventionnelles observées chez les familles françaises. Cette orientation est explicitement suscitée par la volonté de manifester, auprès des camarades français qui leur rendent visite, la fermeté de leur désir d'intégration :

« On était là-bas [dans l'appartement précédent] typiquement marocain, et nous, pour nous, c'est difficile de nous intégrer ; on a des amis qui viennent, qui restent dans le salon. Le problème, c'est que si c'est toujours typiquement marocain, on est pas vraiment dans notre élément ; quand on est ici, même moi, j'aime pas trop les *sdader*, j'ai pas l'impression d'être dans mon élément ! Donc on a voulu un peu intégrer de l'europpéen... » (F. Kadri).

Alors que plusieurs intérieurs marocains offrent à la visite le spectacle d'un style assez nettement traditionnel, on trouve dans les familles algériennes des ensembles mobiliers (salle à manger et salon) de facture occidentale. Seuls quelques objets (théière, verres, napperons, horloges, calendriers, reproduction de La Mecque...) viennent perturber cette structuration mobilière empruntée. Ces observations concernent en particulier une famille harkie arrivée en France peu de temps avant l'indépendance (Bliidi), mais aussi d'autres familles algériennes (Djilali) et marocaines (Hassani, Essarahoui).

Cet attrait vers la disposition conventionnelle adoptée par la majorité des familles en France est encore plus affirmé chez les nouveaux couples formés par les enfants de ces immigrés : ils surenchérisent dans les styles européens du mobilier, soit dans le sens d'une franche modernité (famille Allouch), soit dans celui d'un net classicisme (famille Mostapha). Dans ce cas, d'ailleurs, les grandes réceptions familiales sont abandonnées au profit des réceptions plus intimes avec des parents ou des amis (couples : parents par paire, belles-sœurs, beaux-parents) : « Moi, je préfère ne pas avoir beaucoup de monde et puis bien les servir... » (Mme Mostapha).

Les manifestations de cette tendance sont aussi perceptibles dans les débats, voire les conflits, qui opposent parents et enfants au sujet de l'ameublement de la pièce de séjour. Fatiha, 20 ans, s'en fait le témoin :

« On a déménagé, ça fait un an et demi. Lorsqu'on habitait avant, ils [ses parents] habitaient toujours dans le séjour... Ça restait typiquement marocain... et quand on a déménagé, ma sœur et moi, qui avons fait la décoration de cette salle, on a voulu intégrer un peu de l'europpéen... et ils l'ont pas accepté. On a acheté un fauteuil en cuir là-bas, ils l'ont pas du tout accepté, il a été jeté aussitôt ! » (F. Kadri.)

Les contraintes de l'architecture

Souvent la conception de l'architecture fait obstacle à l'expression des velléités qu'expriment les habitants de mettre en œuvre des formes d'aménagement mobilier reprenant d'une manière plus ou moins nette les dispositions spécifiques à leur pays d'origine. Cette remarque est valable pour le séjour, dont les portes-fenêtres (quelquefois sans balcon), rendent difficile l'installation de banquettes (*sdader*) sur un

périmètre suffisant. Pour l'accomplissement de certaines pratiques héritées du mode de vie d'origine, telles que la préparation de la viande *halâl*, l'absence d'une terrasse est quelquefois vivement ressentie, d'autant qu'elle n'est pas compensée, dans certains appartements, par le moindre balcon.

Certaines familles (Essarahoui) n'hésitent pas à critiquer cette inadaptation de l'architecture, et regrettent les limites aux modifications qu'impose de ce point de vue la location. Un seul parmi les immigrés interrogés a pu réaliser l'accession et procéder ainsi à des transformations qu'il a réalisées de ses propres mains (M. Benhaddou).

ALIMENTATION BIGARRÉE

Les pratiques alimentaires constituent sans doute l'un des aspects les plus essentiels des pratiques domestiques. Elles sont en effet au centre des fonctions reproductrices qui s'accomplissent dans le logement et en même temps elles mettent en jeu des dimensions culturelles profondes, depuis les savoir-faire culinaires, les attributions sexuées dans la maîtrise et l'exercice de ces compétences, jusqu'aux relations entre les membres de la famille, tant en ce qui concerne la prise en charge de ces pratiques (achats, préparation) que les modalités et les prérogatives de consommation des produits ainsi préparés (prise du repas séparée ou non du « chef de famille »).

Leur analyse est intéressante, car elle permet de pointer les modifications qui s'effectuent dans l'unité domestique, en situation migratoire, à la fois dans la nature des produits consommés, dans leur préparation, et dans la manière dont ils peuvent être consommés par la famille et ses différents membres.

L'approvisionnement entre grandes surfaces et marchés

L'approvisionnement est précisément un aspect des pratiques domestiques qui met en rapport la production interne du ménage avec le monde extérieur, et constitue de ce fait un creuset d'échange remarquable entre l'espace public et l'espace privé. La famille immigrée y déploie des stratégies de choix, des stratégies de dépenses et des modalités de tractation des achats qui utilisent toutes les potentialités de l'unité domestique et toutes les opportunités du commerce « ethnique ».

Ainsi les éléments de la formation des enfants (lecture des enseignes, des étiquettes...) sont-ils mobilisés dans l'accès à des formes du commerce moderne (la grande surface), comme la familiarité des parents avec les pratiques du petit commerce ethnique. Celui-ci bénéficie de la reconstitution, dans l'espace commercial du pays d'accueil, d'une certaine forme du commerce soukier, faisant revivre, d'une certaine manière, les marchés autochtones d'autrefois en perte de vitesse.

Dans les démarches des familles immigrées pour leur approvisionnement, trois types de pratiques se distinguent avec netteté, qui pour certaines reproduisent des conduites culturelles fortement intériorisées, liées pour les premières à des prescriptions religieuses, en l'occurrence l'achat de la viande, pour les secondes aux formes commerciales dominant dans le pays d'origine (le marché), et pour d'autres à des formes de consommation désormais largement répandues auprès des milieux populaires des zones urbanisées en France, à savoir la pratique des grandes surfaces.

En effet la plupart de ces familles s'approvisionnent régulièrement, en moyenne une fois par semaine, dans ces grandes surfaces. Bien qu'en général l'opération mette en mouvement l'ensemble de la famille, l'accomplissement de ce type d'achat, d'où se

trouve exclu celui de la viande, est plutôt du ressort de la mère de famille. Lorsque s'effectue ce genre de courses, l'abondance des produits achetés nécessitait autrefois l'accompagnement du mari, mais aujourd'hui on fait appel au service d'un grand enfant, ou d'une autre personne, pour conduire le véhicule familial.

Rares sont en effet les mères qui ont le permis de conduire. Une mère de famille (Mme Mostapha), séparée, limite ses courses dans les grandes surfaces, faute de disposer d'un véhicule, mais les jeunes filles, dotées du permis de conduire, passeport indispensable à la modernité, ont progressivement remplacé les pères, qui autrefois engageaient leurs compétences de conducteur.

Par ailleurs, en accompagnant leurs parents, les enfants jouent, et même lorsqu'ils sont encore assez jeunes (M. Tahri : à propos de l'un des fils, 15 ans : « Il connaît tous les prix ! »), un rôle essentiel dans l'information des parents et l'orientation de leur choix en matière d'achat. Ces derniers sont de fait particulièrement démunis pour lire les indications inscrites sur les produits mis en vente. Ces grandes opérations d'achat n'interdisent pas des déplacements dans le quartier vers des petites surfaces ou d'autres commerces en vue d'achats plus ordinaires, quotidiens.

Le marché est sans doute l'un des lieux d'approvisionnement privilégiés des familles immigrées. Certains, comme celui de Bellevue, considéré comme le marché « arabe » de Nantes, présentent soit une grande proximité par rapport à de grands quartiers populaires habités par une communauté importante d'immigrés, soit un accès commode par les transports en commun, notamment le tramway (marchés centraux de Talensac et de la Petite Hollande). L'attrait de ces marchés n'est pas sans rapport avec la densité des marchands immigrés qu'on y trouve, et, consécutivement, la spécificité des produits offerts au choix de la clientèle immigrée, dont la variété s'est par ailleurs enrichie ces dernières années.

L'origine ethnique des vendeurs facilite les tractations avec la clientèle immigrée, la reconduction de certaines pratiques commerciales (choix des produits, détermination des prix...) qui ont cours dans les pays d'origine. Les fruits et légumes, au commerce desquels s'adonnent principalement les petits marchands orientaux, constituent les produits privilégiés des achats : ils restent, dans la confection des plats traditionnels, un ingrédient de base essentiel.

Le marché est de plus un lieu de rencontre pour la communauté immigrée, en particulier celle des femmes. Mme Tahri dit ainsi ne pas aimer sortir, sauf pour les marchés. Elle y trouve beaucoup de choses et s'y rend systématiquement le mardi et le vendredi, comme bien d'autres. Son insistance à dire la saturation des rencontres ne fait que traduire l'excès de plaisir qu'elle trouve dans les bavardages qu'elle entreprend avec d'autres femmes :

« J'aime pas qu'on me dise bonjour au marché... Tu rencontres une femme, une demi-heure, l'autre un quart d'heure, des fois je fais semblant de pas voir la femme, parce qu'une heure ici, une demi-heure là, je peux pas ! Si je discute, je m'arrête pas ! »

L'approvisionnement en viande constitue un domaine réservé de l'homme, et les interdits religieux qui frappent les viandes abattues en France ont conduit les immigrés à développer leurs propres réseaux de viande *halâl*, qu'il s'agisse des boucheries tenues par des commerçants immigrés, dont l'apparition dans la ville de Nantes ne semble pas remonter au-delà d'une dizaine d'années, ou, plus anciennement, les fermes des

environs sollicitées pour la vente et l'abattage rituel des moutons et des poulets, initialement commandés pour la grande fête religieuse qui clôt le Ramadan.

Autant que la fête religieuse elle-même, les préparatifs qui la précèdent, en particulier la démarche d'achat du mouton, contribuent à faire revivre les solidarités ethniques. Le réseau des fermiers français qui pratiquent l'élevage du mouton dans la région n'est pas d'une grande densité, ce qui intensifie, parmi les immigrés maghrébins, la circulation de l'information concernant ces lieux d'approvisionnement.

Les démarches d'achat et d'abattage (ce dernier étant fréquemment effectué sur place par les intéressés) favorisent également les rencontres, dans la mesure où l'approvisionnement s'effectue souvent à l'approche des fêtes religieuses. On convient entre plusieurs compatriotes, entre familles parentes, de la date du voyage (jusqu'à une soixantaine de kilomètres) et de l'opération rituelle d'abattage qui se fait à la ferme elle-même.

En réalité, l'achat ne concerne pas seulement les fêtes traditionnelles. La viande de mouton ou de poulet, achetés et égorgés à la ferme, est également utilisée pour la consommation quotidienne, ce qui tend à rapprocher le rythme de ces expéditions en direction des fermes des environs. Deux à trois mois séparent les voyages, et si voyage et achat associent parents ou camarades, chacun achète son propre animal.

Au début incertain, le réseau s'est conforté, un marché fermier de la viande de mouton ou de poulet égorgés s'est instauré, et il faut désormais prévenir à l'avance pour être assuré de se procurer la marchandise voulue. Certains émigrés consultent les cours du marché de la viande (M. Ouazzani). Ce détail montre que ce ne sont pas seulement des considérations religieuses qui guident ces familles dans leur mode d'approvisionnement en viande, mais également des considérations économiques, en rapport avec leurs conditions de vie et les exigences d'épargne en vue du retour ou pour le soutien à la famille que la plupart s'impose.

Les pères, dans leur grande majorité, tiennent à procéder eux-mêmes à l'égorgeage : selon certains, c'est mal fait à l'abattoir (M. Tahri) et ils tiennent à constater de leurs propres yeux regorgement. Un seul estime que cette pratique est une « sauvagerie » et préfère abattre l'animal dans des conditions sanitaires contrôlées, à l'abattoir : « Dieu nous a dit qu'il faut pas manger quelque chose qu'est pas propre ! » (M. Benhaddou.)

Désormais le grand âge ou la disparition des pères, immigrés de la première génération, compromettent ce type d'approvisionnement :

« A la ferme, mon père, quand il était là, le samedi, il allait avec ma mère, il égorgeait douze poulets, puis il les ramenait ; ma mère, elle les vidait et tout ça, mais maintenant que mon père est mort, on trouve personne pour le faire. Mon grand-père, il veut bien nous le faire, mais, maintenant, comme il est âgé, il peut pas tout le temps y aller ! » (F. Kassab.)

La boucherie *halâl* ou le recours à des parents compense la perte de cette pratique, qui associe des savoirs d'abattage, de dépeçage, de découpage et d'équarrissage avec des procédures rituelles. Une jeune femme algérienne (Mme Mostapha) achète désormais de la viande *halâl* au centre commercial, va quelquefois chez d'autres bouchers qui ont ouvert boutique dans le quartier. Elle fait par ailleurs appel au service de son beau-père qui va dans les fermes, y achète agneau, poulets, merguez.

Les enfants, mariés ou non, paraissent peu motivés et techniquement démunis pour reconduire ces pratiques qui s'accordent plus, pour la plupart d'entre elles, à un environnement rural ou peu urbanisé qu'au contexte de l'appartement d'une zup : l'éplumage de la volaille, comme le séchage des quartiers de moutons égorgés réclament des dépendances (cour ou grand balcon) que n'offre pas le HLM.

Manifestement l'approvisionnement direct dans les fermes et la pratique autonome de regorgement ont tendance à disparaître avec les jeunes générations, comme en témoigne la répugnance de ce jeune adolescent (O. Ouaz-zani) pour les poulets égorgés et non encore déplumés que ramène à la maison son père. Le fils ira-t-il chercher mouton et poulets ? La mère dit en riant ne pas y croire. Il ira à la boucherie, et seules les grandes fêtes pourront occasionner ce retour aux pratiques paternelles, d'autant que beaucoup d'enfants boudent par ailleurs le goût trop fort du mouton (M. Bliidi).

L'approvisionnement en farine et en pommes est quelquefois assuré de la même manière, auprès de fermiers, avec lesquels certains avaient même noué de véritables relations d'amitié (M. Kassab). Plusieurs immigrés de la première génération disposent également de jardins familiaux (M. Tahri, M. Djilali), où ils vont surtout à la belle saison. Ils leur procurent un supplément de produits frais (haricots, petits pois, tomates, fèves...), permettent la perpétuation d'*habitus* ruraux à défaut d'une véritable économie dans les dépenses alimentaires, et souvent aussi une occupation extérieure, capitale pour un homme maghrébin (la place de l'homme n'est pas à la maison, selon le modèle familial maghrébin) et, pour ceux, assez nombreux, que frappent une retraite anticipée ou le chômage : « Comme il s'ennuie, il préfère rester là-bas ! » (Mme Tahri.)

Au total, l'abondance de l'approvisionnement est à la mesure de la taille importante de la famille comme du rythme relativement peu fréquent qu'implique la fourniture en gros, garantie de prix intéressants. Elle nécessite par conséquent l'usage de congélateurs d'une taille conséquente qui ont bien du mal à trouver leur place dans les appartements aux normes HLM : les plus petits arrivent à se glisser dans le séchoir qui jouxte certaines cuisines (famille Mostapha), mais les plus volumineux ne peuvent loger que dans le couloir (famille Tazi) ou encore, en contradiction avec toutes les règles de sécurité, dans la « douche » (salle de bains) (famille Djilali).

Le congélateur trouve parfois des usages nouveaux, plus familiers aux ménages français, en relation avec le changement de goût des enfants, très directement lié à leur acculturation gustative dans les cantines des écoles françaises. Ainsi voit-on, dans une famille (Kassab), où ce processus est peut-être encore accentué par la disparition du père, les steaks surgelés remplacer la viande de mouton et, chez d'autres (famille Ouazzani), les frites supplanter les légumes verts, tandis que, chez les plus jeunes ménages, certains (famille Mostapha) se font offrir les services de vendeurs de surgelés à domicile.

La consommation

La préparation et la consommation de plats élaborés selon la tradition des pays d'origine restent très fréquentes, essentiellement élaborées par les mères. Quelques-unes, celles dont l'origine rurale est la plus prononcée, préparent encore le pain chez elle pour le cuire ensuite dans le four de la gazinière. L'une de ces mères fait le pain quand elle a le temps : les membres de la famille le préfèrent quand il est frais et encore chaud. Une autre (Mme Kassab) fait également le pain avec l'aide de sa fille cadette qui en travaille la pâte, tandis qu'elle se charge de la cuisson. Là aussi, la farine est achetée dans

les fermes. Dans le même domaine, mais pour des circonstances moins quotidiennes, à l'occasion des fêtes ou pour honorer des invités, les familles produisent volontiers elles-mêmes des gâteaux qui ne trouvent pas leur équivalent dans le pays d'accueil.

Cette tradition culinaire est d'ailleurs perpétuée par la plupart des filles qui, en grandissant, relaient la mère dans la préparation des plats. Cette nouvelle prérogative trouve cependant sa limite dans le temps du quotidien, la mère gardant la haute main sur la conduite des repas de réception (Mme Hassani).

Les filles se font volontiers les héritières des savoirs maîtrisés dans ce domaine par leurs mères, sans pour cela nécessairement apprécier ce type de cuisine (F. Kassab). Elles semblent ainsi distinguer, comme le suggère Camille Lacoste-Dujardin³, l'art culinaire, objet d'un savoir maternel estimé, de la consommation du produit qui peut quelquefois avoir été imposée par le père, et à ce titre rejetée comme marque d'un respect obligé de la tradition.

Bien des pères en restent à la préférence d'une nourriture traditionnelle (le père de l'une des familles interrogées, berbère, aime bien son « petit tagine tous les soirs »). Plus simplement, la cuisine occidentale participe d'une quête d'identité qui manifeste, de la part des jeunes et sur le terrain de la consommation alimentaire, l'aptitude à se fondre dans les pratiques de leurs camarades de classe français et dans toutes les nouveautés alimentaires qui viennent des plus « modernes » des pays occidentaux (MacDonald).

Les familles où l'on en reste à une cuisine essentiellement traditionnelle restent rares (Tazi, Berkani, Djilali). Il s'agit des familles où les mères conservent la maîtrise de l'intendance culinaire. Curieusement, cet intégrisme alimentaire apparaît plutôt le fait de familles algériennes que marocaines : dans l'une des familles visitées (Djilali), la mère (57 ans) fait seule la cuisine, et uniquement algérienne (couscous, « cherchour »...), car elle ne connaît pas la cuisine française.

En fait le mélange des genres culinaires semble concerner la majorité des familles, cette nouvelle réalité s'affirmant au fur et à mesure que les enfants grandissent, annoncent leurs goûts et participent eux-mêmes (essentiellement les filles) à la préparation des mets.

Dans certaines familles, on alterne ainsi cuisine française et marocaine, avec une répartition qui laisse à la mère la maîtrise des plats marocains et à la fille l'élaboration d'une cuisine empruntée au pays d'accueil (F. Kadri). Dans d'autres, le mélange se fait à l'intérieur même du repas, voire dans les plats eux-mêmes, dans un bigarrement culinaire international qui traduit aussi la soif d'ouverture aux autres mondes culturels :

« C'est de tout : italien, français, marocain, de tout, spaghettis, steak frites, on va même des fois chez Mc Donald acheter des hamburgers. On mange de tout, ils mangent beaucoup de tout, les petits. Par contre ma mère fait beaucoup plus de plats arabes, par exemple ce midi, on va manger un plat arabe, ce soir, des frites ou un poulet, des choses comme ça. Demain midi et demain soir, on va manger des plats arabes. Demain midi, couscous, et demain soir "Douez", les patates avec des olives, et un poulet, avec les bouchers arabes, elle trouve... Elle [la mère] prend des plats, des sauces comme ça, arabes avec des frites et un poulet, des trucs comme ça... vous voyez ce que je veux dire ? Elle mélangera : l'entrée et le plat de résistance, ce sera deux plats différents, un marocain et un français.., Moi, je déteste les plats marocains ! Je suis la seule comme ça...

³ Lacoste-Dujardin C. (1992), *Yasmina, de Nanterre et d'ailleurs*, Paris, La Découverte.

Je sais cuisiner comme ma mère, mais je mange pas ! Je suis toujours là à regarder ma mère et tout... mais je mangerais pas ! » (F. Kassab.)

Dans certains foyers, pourtant, la cuisine traditionnelle en vient à disparaître sous la pression des enfants. Leur rejet de la viande de mouton et du tagine, l'attrait du steak frites, sont peut-être plus à rechercher, en particulier chez les garçons, dans le rejet de l'univers originel des parents que dans de nouvelles habitudes acquises à l'école ; en réalité monde familial et monde scolaire n'arrêtent pas d'être mis en comparaison et de susciter le désir de voir entrer dans la sphère familiale des menus marqueurs d'une intégration recherchée.

Manières de table

La prise de repas semble se faire de manière familiale et, si les pères exigent quelquefois des plats traditionnels à la différence des enfants, ils ne prolongent pas cette exigence d'une prise de repas séparée, comme elle se pratique encore dans certaines familles au Maghreb. Cependant l'intensité de la vie extérieure des jeunes, liée non tant aux activités scolaires qu'aux activités sportives, surtout du côté des garçons, perturbe le rythme des repas et la possibilité d'une prise familiale.

Lorsque la cuisine est marocaine ou algérienne, le respect de la tradition va jusqu'à la manière de prendre le repas : le plat s'offre en position centrale sur la *meyda* et chacun y prélève, avec du pain et entre le pouce et l'index, sa part de viande, de légumes. Cette façon de faire, décrite de manière factuelle par une adolescente, peut même revêtir, réexprimée par un homme d'âge mûr, un caractère symbolique très fort : le contenu du repas et la manière de le prendre présentent alors un caractère cérémoniel relativement marqué, une sorte de célébration de l'origine familiale, de son unité préservée :

« L'assiette commune..., c'est un symbole de la réunification de la famille : qu'il n'y a pas de trahison entre le père et le fils... » (M. Tazi).

La symbolique de l'unité familiale inscrite dans la prise commune du repas est susceptible d'être transportée jusqu'à un niveau religieux, comme témoignage, de la part de la famille, de son respect de l'un des commandements du Coran : la charité, vertu exprimée par le couscous du vendredi laissé à la mosquée.

Cependant l'ordinaire et l'immédiateté du vécu des enfants, dont la gestuelle est modifiée dans le contexte de la cantine, ne sont pas sans introduire de multiples exceptions dans le somptueux rituel que voudraient maintenir les parents et principalement les hommes :

« Les petits, des fois, comme ils veulent écraser leurs pommes de terre avec la sauce, on leur donne une assiette tout seul, mais autrement, c'est un plat commun... » (F. Kassab).

CORPS EN LIBERTE

L'espace domestique est un refuge du corps, un espace où son intimité peut se déployer, dans des espaces personnels (la chambre), se régénérer dans les actes d'hygiène et de propreté, se mettre en scène pour accueillir des invités au domicile ou sortir dans l'espace public, dans des espaces communs à la famille, alternativement occupés (la salle de bains).

A cet endroit aussi, le rapport à son propre corps et la construction de ce dernier dans la préparation au regard des autres mettent en jeu l'espace du logement comme lieu privilégié d'une élaboration, voire d'une expérimentation, qui reproduit inconsciemment des *habitus* profondément intériorisés, en même temps qu'elle explore, d'une manière plus ou moins active et délibérée, les chemins d'une mise en valeur de soi, à travers son corps, orientée vers la communication auprès des autres d'une identité acquise ou d'une nouvelle identité en gestation.

Il est alors intéressant d'observer et de tenter d'interpréter les manières contrastées dont s'effectuent ces élaborations, en considérant et en distinguant les pratiques des parents et celles de leurs enfants, et d'analyser plus précisément comment elles diffèrent selon qu'on se trouve chez soi ou que l'on se prépare à des formes de sorties dans l'espace public, de nature distincte, soit qu'elles se déroulent dans l'espace de proximité, soit qu'elles visent des espaces plus lointains. Nous pourrions ainsi tester notre hypothèse d'un espace domestique comme lieu de libre déploiement des *habitus* et l'espace public comme lieu d'autocontrôle de ses conduites à travers l'habillement et plus généralement la maîtrise de son corps, coiffé, maquillé...

Pour les hommes, l'habit traditionnel, en l'occurrence la *djellaba*, est la plupart du temps réservé à l'intérieur du logement : il constitue pour les membres les plus âgés de la famille une façon de se mettre à l'aise (M. Kadri), voire quelquefois de se mettre en conformité, sur le plan vestimentaire, avec ce que réclame la pratique religieuse (M. Tazi). Pour des couples encore relativement jeunes, arrivés en France à l'âge de 20-25 ans, l'usage des vêtements traditionnels à l'intérieur du logement constitue une source de plaisir domestique non dissimulé (M. Essarahoui).

Du côté des femmes, les plus âgées, c'est-à-dire les grand-mères, continuent de porter la *djellaba*, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (« Ma grand-mère, toujours ! » -F. Kadri). On observe par contre l'abandon d'un usage systématique de cette tenue par les mères qui ont fait l'effort d'une certaine adaptation : la fille de la grand-mère citée plus haut ne porte plus la *djellaba* depuis deux ans, soit cependant quelque quinze années après son arrivée en France, et sans doute influencée par l'évolution de ses grandes filles (« Elle préfère les jupes... »).

La tenue traditionnelle est cependant abondamment observée dans l'espace urbain : beaucoup de Maghrébines portent en effet le foulard et la *djellaba*, en particulier le jour du marché de Bellevue, pour un déplacement à l'intérieur du quartier, mais aussi lorsqu'elles viennent, au moyen des transports en commun, de quartiers plus éloignés. Cette tenue est moins utilisée, semble-t-il, pour les courses effectuées dans les grandes surfaces.

Car c'est précisément lors de la fréquentation d'autres Maghrébins, tant dans l'espace public que dans le logement ou des lieux de réunion communautaires, que les mères et grand-mères s'astreignent à s'habiller d'une manière traditionnelle : ainsi la mère d'une des premières familles interrogées ne met la *djellaba* que « de temps en temps, ... surtout lorsqu'elle va chez d'autres Marocains » (Mme Hassani).

De la même façon, une autre femme, également marocaine (Mme Berkani), ne porte le foulard avec la *djellaba* que lorsqu'elle va chez ses frères. L'une d'entre ces mères dit avec beaucoup de clarté et de liberté à quel point il lui tient à cœur d'être en tenue traditionnelle lorsqu'elle se trouve en famille :

« Ça me fait honte d'aller chez la famille, tu vois, des fois, avec une robe, avec une jupe, assise devant tout le monde, à la française, là j'aime pas ! J'ai horreur de ça ! Je préfère être en robe longue, *djellaba*, un foulard, des trucs, je suis à l'aise, mais autrement non ! » (Mme Tahri.)

Chez les femmes algériennes de cette génération, on peut observer, à en croire une jeune fille, elle-même algérienne, un retour vers la tenue traditionnelle ou du moins l'emprunt d'une tenue d'un pays maghrébin voisin moins déculturé, en l'occurrence le Maroc. Ce retour, que l'on peut interpréter aussi comme l'attachement à une identité devenue minoritaire au pays d'accueil, procure le plaisir de faire revivre une tradition perdue, dans le temps et l'espace d'une rencontre avec d'autres femmes maghrébines, mais il est cependant exclu, inutile, voire néfaste, de le manifester en des lieux plus publics, le centre-ville, notamment :

« Ma mère par exemple... elle a pris l'habitude, quand elle va chez B... ou une amie, elle met une *djellaba*... Mais quand elle va sortir en ville, faire des courses ou aller dans une administration, n'importe quoi, elle se mettra en jupe, en robe longue, pas court... » (F. Tahri).

Les couples encore relativement jeunes, qui ne dédaignent pas les vêtements traditionnels en intérieur, ont par ailleurs une conscience aiguë de l'incongruité du port d'une tenue traditionnelle en extérieur. Elle leur permet d'accepter la retenue et le conformisme vestimentaire qu'impose la vie en France.

Cette nécessité est également intégrée par des femmes plus âgées, qui, sorties en tenue marocaine, ont essuyé certains désagréments dans l'espace public : l'une d'entre elles (Mme Tahri) a été victime d'attitudes racistes, lors d'un déplacement en bus, de la part de jeunes Français. Ceux-ci l'ont agressée avec une bombe lacrymogène : elle sort désormais rarement en *djellaba* et prend dans ce cas le taxi.

Ce type de vêtement tend donc à n'être plus utilisé, y compris pour des femmes relativement âgées, que pour des circonstances qui réunissent la communauté maghrébine, à l'occasion de réunions ou de fêtes familiales. C'est également dans ces seules occasions que les filles les plus jeunes, qui ne portent plus en intérieur comme en extérieur que des vêtements occidentaux, quelquefois agrémentés d'un détail maghrébin discret, prennent plaisir à faire revivre avec éclat les costumes traditionnels des pays d'origine de leurs parents :

« Le mariage, quand il y a des fêtes et tout ça, la plupart des filles qui sont d'habitude habillées à la française, en jean... eh bien elles prennent plaisir à mettre une robe ou une belle tunique, une robe brillante, maquillage... » (F. Tahri).

Pour leur pratique de propreté corporelle, les parents irnrigrés ne sont pas sans regretter le *hammam*. Un établissement de cette nature existe à Nantes, mais le coût prohibitif de ses prestations décourage la plupart des Maghrébins interrogés. Sa fréquentation n'est par conséquent qu'occasionnelle (Mme Oudjedi), non tant pour l'hygiène corporelle que pour la détente, le plaisir d'une pratique dont les plus âgés se disent frustrés. A défaut, la salle de bains remplace cette institution particulièrement vivante et prisée au Maroc, tout au moins pour les parents, qui reconstituent avec un bain très chaud une atmosphère de *hammam*.

Les jeunes filles, quant à elles, pointent les différences qui distinguent les pratiques d'hygiène des parents des leurs, qui font une place beaucoup plus grande à l'usage de la salle de bains et, d'une manière différente, préfèrent la douche aux bains.

Elles louent d'autres avantages de la salle de bains, comme l'isolement qu'elles peuvent y trouver, seule avec leur intimité, à la différence du *hammam* qu'il leur arrive de fréquenter lors de leur séjour au pays d'origine de leurs parents (F. Kadri).

Dans les opérations de maquillage, les produits utilisés par les femmes marocaines continuent d'être utilisés par ces mêmes jeunes filles, combinés aux instruments et produits qu'elles trouvent dans le commerce cosmétique du pays d'accueil. Les soins personnels accordés au visage ne se conçoivent pas sans quelques séances chez le coiffeur ; en plus d'un soin du cheveu et d'un style de coiffure, on y cherche aussi l'effacement des signes physiques trop visibles de l'origine :

« (Je ne vais pas chez le coiffeur) ... sauf quand je veux faire un brushing ou un défrisant, c'est tout ! Les brushing, je me les fais toute seule, mais c'est pour les défrisants, seulement... » (F. Kassab).

Au terme de ce voyage dans l'univers domestique des immigrés du Maghreb, on a pu noter une permanence certaine des traits de la culture domestique d'origine, dans l'aménagement mobilier, la distribution des pièces, la préparation et la consommation alimentaires, comme l'habillement et les soins du corps. Mais elle est surtout le fait des parents qui gardent le besoin et le pouvoir, dans l'espace privé du logement, de maintenir ces pratiques.

A l'inverse, les enfants, désormais acculturés, par le contact avec l'extérieur et sur un temps long, aux manières de vivre occidentales, en premier lieu sur le plan alimentaire en fréquentant la cantine scolaire, mais aussi sur le plan du confort domestique en fréquentant leurs camarades de classe français, multiplient les pressions auprès des parents et contribuent à l'émergence, surgie dans l'adhésion ou le conflit familial, de pratiques syncrétiques dans les dispositions et les équipements mobiliers, comme dans la composition des menus et le choix des mets.

L'approvisionnement alimentaire, qui associe la fréquentation des grandes surfaces, où s'épanouissent les aptitudes à la lecture des enfants, et celle des marchés forains à forte connotation ethnique, comme celle des paysans fournisseurs de viande, abattue selon les rites, illustre les hybridités qui s'élaborent dans les pratiques de consommation domestique. Elles annoncent aussi, chez la plupart des jeunes rencontrés, la désaffection qui tend à anéantir, avec l'affaiblissement et la disparition progressive de l'exemple des pères de la première génération, les pratiques les plus marquées par les traditions rurales et/ou les rituels religieux.

Ce chapitre fait partie de l'ouvrage :

FAMILLES MAGHREBINES EN FRANCE, L'ÉPREUVE DE LA VILLE

(Ed. Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson)

Presses Universitaires de France, 1999

Collection « Le Sociologue » (Georges Balandier)

SOMMAIRE

Introduction

PREMIÈRE PARTIE

Nantes, entre deux cultures, habiter la ville et la maison

(par Daniel Pinson)

CHAPITRE I. — *Émigrer, reformer une famille*

Avant l'émigration, l'exode rural

De grandes familles en décroissance

CHAPITRE II. — *Dans le logement*

Occupations hybrides

Alimentation bigarrée

Corps en liberté

Chapitre III. — *En ville, en société*

Voisinages interethniques

Au-delà du quartier

Les fêtes, lieux de réunion communautaire

La fréquentation des lieux publics

Chapitre IV. — *Acculturation occidentale*

Langue, culture, identité

Une identité trouble

Les perspectives d'avenir des jeunes

Les projets résidentiels

Chapitre V. — *La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?*

Nomadisme prolongé et sédentarisation inachevée

La maison de retour comme projet économique et familial

Le retour certitude, hésitation, renoncement

La mutation en résidence secondaire

DEUXIÈME PARTIE

Lyon

habiter dans l'urbain et le quotidien des Algériens propriétaires

(par Rabia Bekkar)

Chapitre VI — *Espaces et pratiques culinaires*

Génération, goûts et pratiques

Lieux et manières de table

La préparation du repas le nomadisme

Une messe culinaire

Chapitre VII — *Le positionnement des femmes*

Une certaine idée de la féminité

Territoires des femmes

Les espaces intermédiaires : jardin, terrasse, véranda
Pratiques d'entretien

CHAPITRE VIII. — *Sphère privée : aménager, reformuler les lieux*

Le salon et la salle à manger

L'espace des enfants

Les espaces des soins corporels

Chapitre LX. — *Sphère privée, sphère publique : oppositions et gradations*

Les régions basses

Les régions hautes

Chapitre X. — *Les lieux repères du quotidien*

La maison : un conservatoire culturel ?

Mise en scène de l'altérité et rapports de voisinage .

La maison, espace-temps de la secondarité ?

Les pratiques de sociabilité et les sorties dans l'espace public

Lieux d'authenticité

Chapitre XI. — *Entre ici et là-bas : établissement en France et projet de retour*

Les stratégies résidentielles

Projets de retour et mobilisations familiales

Chapitre XII. — *Deux figures singulières*

Leïla ou la nécessité de penser l'ubiquité sociale ...

Malika, ruptures objectives, condamnations subjectives et (mais) hybridités culturelles

TROISIÈME PARTIE

Grenoble

approche comparative en Dauphine : Marocains et Kabyles

(par Nadir Boumaza)

CHAPITRE XIII. — *Deux situations migratoires*

Le logement dans le projet migratoire

Les familles marocaines : une mutation en cours ...

Les familles kabyles : la migration pérennisée

Le sens des trajectoires, l'impact sur la société d'origine et la fixation aux lieux

Chapitre XIV. — *Organisation et pratique de l'habitat*

Différenciations

Le dualisme dehors/dedans des Marocains

Le logement des Kabyles : la frontière est ailleurs ..

Au-delà du logement, le quartier

Le rapport à la ville : une pratique très commerciale

Conclusion

